



COLDWELL BANKER
ESTEREL REALTY

HONORAIRES MAXIMUM DE PRESTATIONS

- Les honoraires de transaction sont à la charge du mandat sauf dispositions particulières.
- Le barème est applicable à tout mandat de vente et mandat de recherche.
- Le taux maximum appliqué est de 6% T.T.C. (TVA en vigueur à 20%) sur la vente de villas et appartements. Ce taux est calculé sur le prix de vente de la propriété.
- Le taux maximum appliqué pour la vente de terrains constructibles est calculé sur le prix de vente de la propriété dans la limite de 10% T.T.C.
- Forfait minium 7 000 €

COLDWELL BANKER ESTEREL REALTY

44 Avenue Général Leclerc 83700 SAINT RAPHAEL – France
+33 4 94 19 34 40 Esterel.realty@coldwellbanker.fr
SARL au capital de 8 000€ / SIRET 492 251 368 00014